



AGRI Bas carbone

S'engager et être accompagné
dans la démarche
Bas carbone en Bretagne

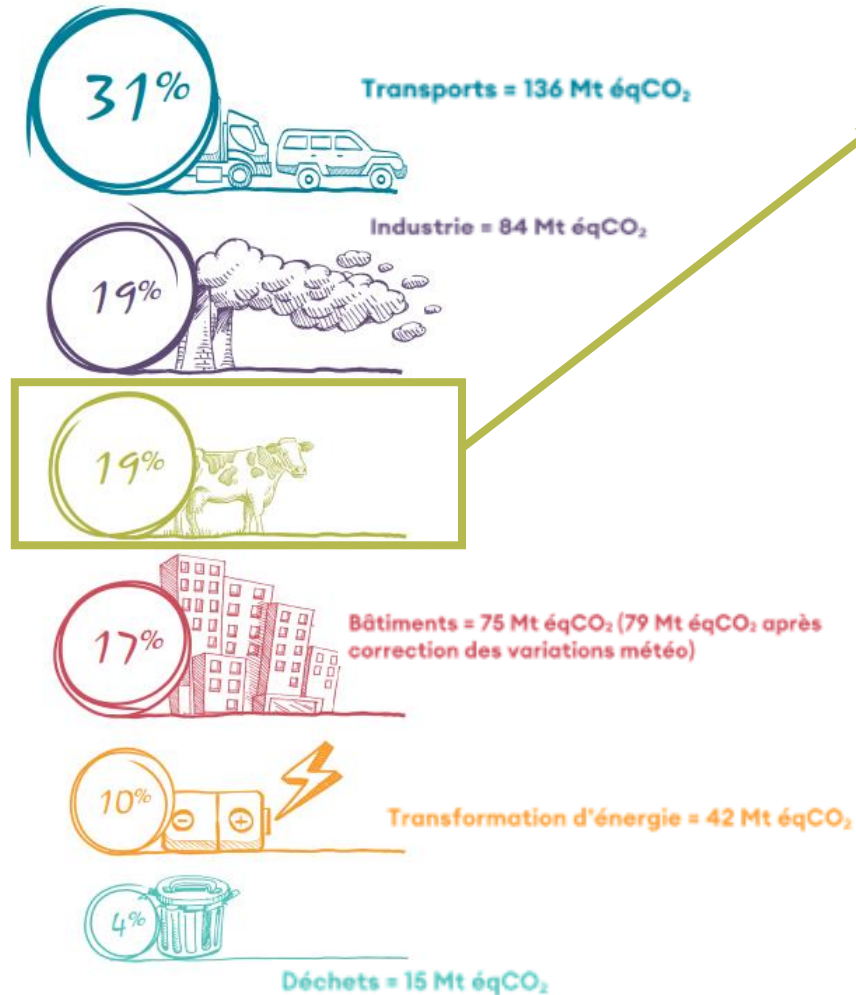


- 1 AGRI Bas Carbone : l'accompagnement dans les détails
- 2 AGRI Bas Carbone 2023 et 2024 : 1^{er} bilan des projets engagés par filière
- 3 Analyse des 240 diagnostics CAP'2ER niv.2 initiaux en bovin lait
- 4 Focus sur les leviers les plus mobilisés dans les plans d'action et leur impact sur la réduction de l'empreinte carbone
- 5 Retour d'expérience sur la mise en œuvre des plans d'action : Témoignage du GAEC de KERIEN (29), élevage bovin lait accompagné par le BTPL
- 6 Questions et échanges avec la salle

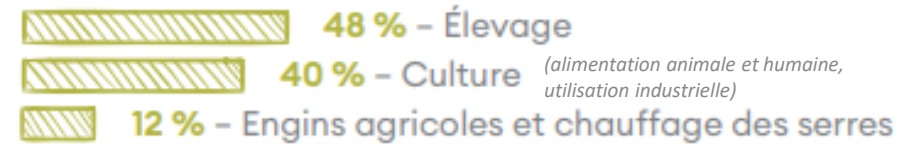
1 AGRI Bas Carbone : l'accompagnement dans les détails

- Hiérarchisation des sources d'émissions globales par activité économique
- Objectifs nationaux et régionaux par secteurs

Emissions territoriales France (hors stockage)



Agriculture = 83 Mt éqCO₂

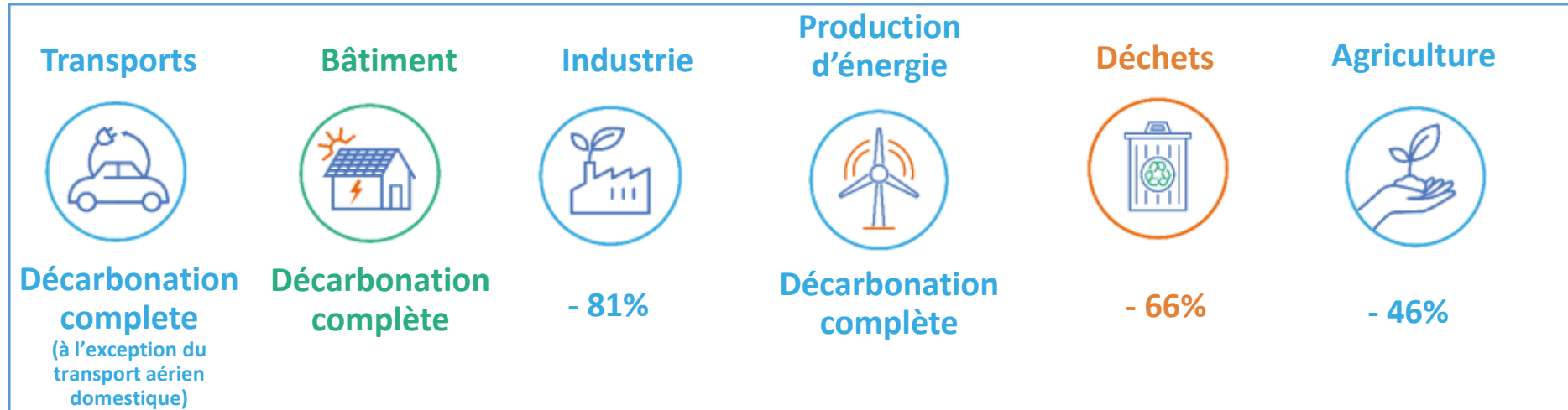


Élevage : Émissions liées à la fermentation entérique des animaux d'élevage et à la gestion de leurs déjections au bâtiment et au stockage

Cultures : Émissions des sols cultivés liées à la fertilisation azotée minérale et organique, aux déjections déposées à la pâture...

Engins agricoles et chauffage des serres : Émissions liées à la combustion dans les engins, moteurs et chaudières

Objectifs sectoriels de diminution d'ici 2050 *par rapport à 2015*



A l'atteinte de l'objectif en 2050 → 60 % des émissions françaises liées à l'agriculture

Objectifs sectoriels de diminution d'ici 2050 pour la région BRETAGNE

Emissions de GES par secteur - comparaison avec 2012 en %								
	2020	2021	2023	2025	2026	2030	2040	2050
Résidentiel	-39%	-41%	-46%	-50%	-53%	-62%	-78%	-85%
Tertiaire	-42%	-44%	-49%	-54%	-57%	-67%	-79%	-85%
Transport	-20%	-23%	-29%	-34%	-37%	-48%	-66%	-83%
Agriculture	-7%	-8%	-11%	-14%	-15%	-21%	-34%	-49%
Industrie	-9%	-12%	-17%	-22%	-25%	-36%	-49%	-60%
TOTAL	-17%	-19%	-23%	-27%	-29%	-37%	-52%	-66%

Source : Scénario énergie-climat Transition F4 - Annexé au présent rapport

- La Région Bretagne s'est fixée l'objectif de réduire l'empreinte climatique de l'agriculture de 34% à l'horizon 2040 et 49% à horizon 2050 par rapport à 2012 (SRADDET)
- Lancement du dispositif AGRI Bas Carbone en 2023 : déployer une démarche d'accompagnement des élevages herbivores pour réduire leur impact environnemental, en particulier sur le volet des gaz à effet de serre.

2 Objectifs et cadre général du dispositif AGRI Bas Carbone

- Mise en œuvre du dispositif
- Soutien Financier
- Les organismes agréés en 2024
- L'accompagnement

- **Objectif N°1** - Généraliser la réalisation de diagnostics **CAP'2ER** niveau 2 dans les élevages herbivores bretons (bovins/caprins/ovins)
- **Objectif N°2** - Favoriser la mise en œuvre des plans d'actions en découlant :
 - Conseil technique individuel et/ou participation à des formations collectives;
 - Réalisation d'un bilan intermédiaire trois ans après la réalisation du diagnostic initial;
- **Objectif N°3** - Favoriser la vente des crédits carbone générés - MAEC Carbone

- Soutien financier pour la réalisation des diagnostics, la mise en œuvre des plans d'actions et leur bilan
 - Financeurs du dispositif AGRI Bas Carbone : Région Bretagne, Cilouest, Interbev Bretagne, ANICAP, Crédit Agricole Bretagne, Crédit Mutuel de Bretagne, Banque Populaire Grand Ouest.



- Une animation régionale : GIE Elevages de Bretagne et IDELE;
 - Suivi de la mise en œuvre du dispositif;
 - Communication auprès des techniciens agréés CAP'2ER et des éleveurs;
 - Valorisation des données issues des diagnostics et des bilans;

Région Bretagne

60 % du coût HT de la prestation AGRI Bas Carbone

3,5 jours éligibles sur la base d'un coût journalier plafonné à 600 € HT

→ Aide maximum de 1 260 € HT versée à l'organisme agréé

Interprofession CILOuest - ANICAP - INTERBEV Bretagne

Montant forfaitaire de 300 € HT/exploitation

Versement à l'organisme agréé



Aide de l'organisme bancaire

Montant forfaitaire de 210 € HT/ exploitation

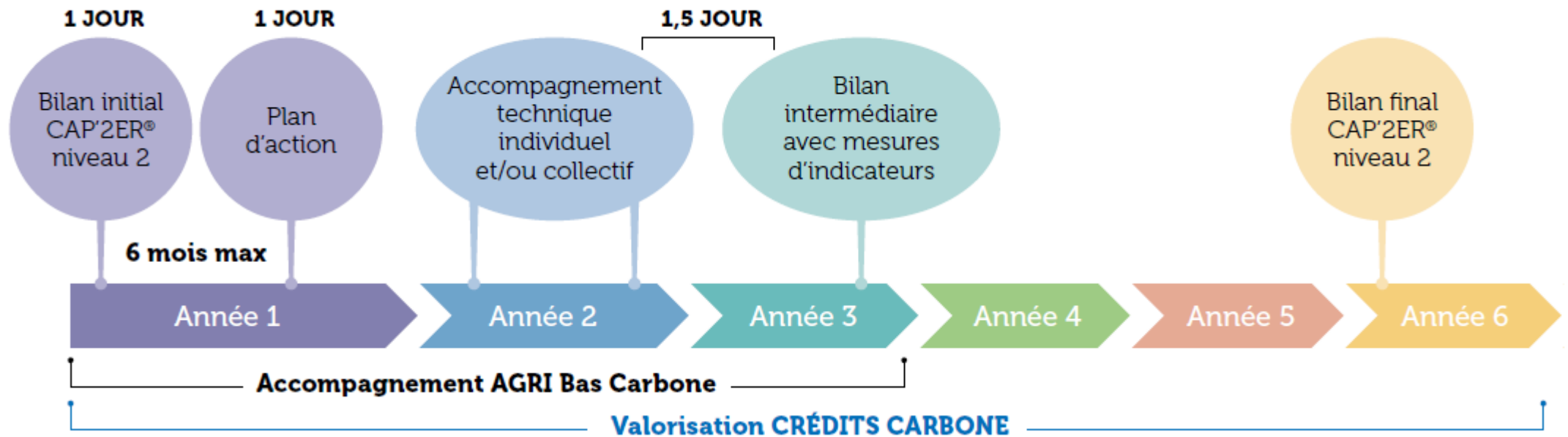
Versement à l'exploitation agricole

Solde du montant HT et totalité de la TVA facturés à l'exploitation en une seule fois (3 étapes)



AGRIGESTION Contact : BOULÉ Guillaume	guillaume.boule@agrigestion.fr	02 99 53 63 00	 BOVINS LAIT
ALTEOR ENVIRONNEMENT Contact : POULIQUEN Jean-Yves	jeanyves.pouliquen@alteor-environnement.com	02 98 20 35 25	 BOVINS LAIT
BTPL - Bureau Technique de Promotion Laitière Contact : MONNERIE Christophe	c.monnerie@btpl.fr	06 82 46 48 28	 BOVINS LAIT
CER France Brocéliande Contact : QUENTIN Gaëlle	gquentin@broceliande.cerfrance.fr	07 87 15 10 96	 BOVINS LAIT
CER France Côtes d'Armor Contact : CLEMENT Amélie	aclement@22.cerfrance.fr	06 85 32 43 41	 BOVINS LAIT
CER France Finistère Contact : LECARDONNEL Delphine	dlecardonnel@29.cerfrance.fr	02 98 88 90 70	 BOVINS LAIT
CETA 35 Contact : GEDOUIN Maëlle	mgedouin@ceta35.fr	06 01 46 79 02	 BOVINS LAIT
Chambre d'Agriculture de Bretagne Contact : TIRARD Sophie	sophie.tirard@bretagne.chambagri.fr	02 23 48 27 39	 BOVINS LAIT
COOPÉRATIVE LE GOUESSANT Contact : GUITTON Sylvie	sylvie.guitton@legouessant.fr	02 96 34 68 36	 BOVINS LAIT
EILYPS GROUP Contact : SERUSIER Carole	carole.serusier@eilyps.fr	06 88 84 28 40	 BOVINS LAIT
ELVEA Contact : BERTHELOT Françoise	contact@elveabretagne.fr	02 23 48 27 05	 BOVINS LAIT
INNOVAL Contact : FORAY Sylvain	sylvain.foray@innoval.com	06 60 71 78 50	 BOVINS LAIT
INVITATION A LA FERME Contact : GUERARD Tiphaine	tiphaine@invitationalaferme.fr	07 82 42 67 58	 BOVINS LAIT
SANDERS Bretagne Contact : ROCABOY Philippe	philippe.rocaboy@sanders.fr	06 80 28 24 60	 BOVINS LAIT
SILL Contact : BLOTAS Stéphane	stephane.blotas@sill.fr	06 43 67 25 85	 BOVINS LAIT
VITALAC Contact : KNAPPEK Lucie	lknappek@vitalac.eu	06 24 53 62 05	 BOVINS LAIT

- Une convention avec un nombre de prestations définies pour chaque organisme
- Financement de **320 dossiers** pour l'exercice 2024 (bovins lait, bovins viande, caprins, ovins viande)
- **Pour être engagé en 2024, le diagnostic initial Cap2er doit être réalisé et restitué au 31 décembre 2024.**



Où trouver l'info ?

GIÉ ÉLEVAGES BRETAGNE

Contact : Jeanne LICHOU

02 23 48 29 03 / 06 76 68 06 07

@ j.lichou@gie-elevages-bretagne.fr

www.gie-elevages-bretagne.fr

www.youtube.com/@AGRIBASCARBONE



FICHE DE PRESENTATION DU DISPOSITIF AGRIBAS CARBONE

Face à l'enjeu du changement climatique, toutes les activités humaines se doivent d'inscrire la poursuite de leur développement dans une approche bas carbone, et ce vers l'objectif de neutralité carbone à l'échelle nationale d'ici à 2050.

En Bretagne, le secteur agricole et agroalimentaire, compte tenu de son rôle central dans l'économie régionale et de sa spécialisation sur les filières animales, représente le premier secteur émetteur de GES avec 47% des émissions produites sur le territoire.

En déclinaison des objectifs nationaux, la Région Bretagne s'est ainsi fixée, par le biais de son document stratégique de planification (SRADDET), l'objectif de réduire l'empreinte climatique de l'agriculture de 34% à l'horizon 2040 et 49% à l'horizon 2050 par rapport à 2012.

Le dispositif proposé ci-après, visant à déployer à partir de 2023 une démarche d'accompagnement des élevages herbivores pour réduire leur impact environnemental et notamment sur le volet des gaz à effet de serre (GES), se présente comme l'un des leviers pour accompagner les éleveurs bretons vers une agriculture productive, résiliente et bas carbone.

1 - Le dispositif AGRIBAS CARBONE : Pourquoi ? Pour qui ? Avec qui ?

Améliorer l'empreinte carbone des élevages herbivores

Le dispositif AGRIBAS CARBONE est un dispositif d'accompagnement, soutenu par la Région Bretagne, les interprofessions et des organismes bancaires, permettant de financer une expertise technique pour l'accompagnement des exploitations agricoles dans une démarche de sensibilisation et de progrès vers des pratiques vertueuses permettant de limiter l'émission de gaz à effet de serre et d'améliorer le stockage de carbone des élevages bretons.

Son animation et le suivi de sa mise en œuvre sont assurés par le GIÉ Elevages de Bretagne, avec le concours de l'Institut de l'élevage (IDEL) et des organismes en charge de la réalisation des prestations AGRIBAS CARBONE.

L'accompagnement proposé consiste en la réalisation de diagnostics des émissions de GES utilisant l'outil CAP'ZER® développé par IDELE, puis en la construction de plans d'action sur 5 ans permettant de réduire l'empreinte carbone de l'exploitation.

L'outil CAP'ZER® permet de réaliser un diagnostic de l'impact environnemental des exploitations agricoles sur les paramètres émissions de GES mais également de prendre en compte d'autres enjeux tels que le stockage de carbone, la qualité de l'eau, la biodiversité et la valeur alimentaire. Cet outil est reconnu par le Label Bas Carbone du gouvernement français, les agriculteurs engagés dans le dispositif auront donc également la possibilité d'intégrer une démarche de valorisation des crédits carbone générés pendant la durée de l'opération.

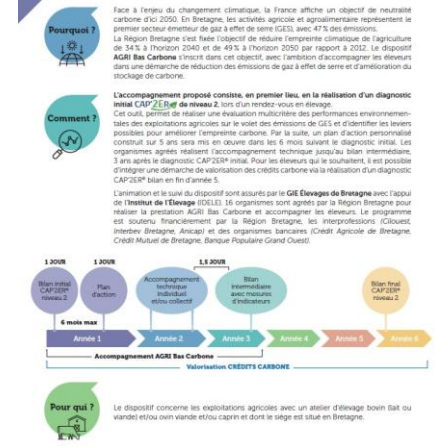
Bénéficiaires

Peuvent être bénéficiaires de ce dispositif toutes personnes, physiques ou morales, qui exploitent une exploitation agricole avec un atelier d'élevage bovin lait et/ou bovin viande et/ou viande et/ou caprin et dont le siège est situé en Bretagne :

- Les personnes physiques doivent être agriculteur.
- Les personnes morales doivent avoir un des statuts suivants : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAECC), Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), Société à responsabilité limitée (SARL), Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA), Société Civile Latérale (SCL), Société en Nom Collectif (SNC) à vocation agricole, conformément à la réglementation en vigueur, dont l'objet est agricole, le capital social doit être détenu à au moins 50 % par un (ou des) associé(s) exploitant(s) et majeure(s) (agriculteur(s)/personne(s) physique(s)).

Fiche de présentation du dispositif AGRIBAS CARBONE, v3 16

AGRI Bas Carbone est un dispositif d'accompagnement des élevages herbivores bretons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer le stockage de carbone et aller vers une agriculture productive, résiliente et bas carbone.



Les organismes agréés en 2024

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des 16 organismes agréés AGRIBAS CARBONE :

AGRICULTION	Contact : SOÛLE Guillemine	g.soule@agricultion.fr	02 99 35 63 00
ALTOS ENVIRONNEMENT	Contact : POUJOUËN Jean-Yves	jeanyves.poujouen@altos-environnement.com	02 98 20 35 25
BTPL - Bureau Technique de Promotion Laitière	Contact : MONNERIE Christelle	c.monnerie@btpl.fr	06 02 46 48 28
CER France Brocéliande	Contact : GILBERTIN Gaelle	ggilbertin@broceciandecarbonne.fr	07 87 15 10 96
CER France Côtes d'Armor	Contact : CLEMENT Annie	aclement@22.carbonne.fr	06 95 32 43 41
CER France Finistère	Contact : LECARDONNEL Delphine	dlecardonnel@29.carbonne.fr	02 98 89 90 70
CETA 35	Contact : GEDOUIN Malite	mgedouin@ceta35.fr	06 01 46 79 02
Chambre d'Agriculture de Bretagne	Contact : TRABAID Sophie	sophie.trabaid@bretagne.chambagri.fr	02 23 48 27 39
COOPÉRATIVE LE GOUSSENT	Contact : GUYTON Sylvie	sylvie.guyton@le-goussent.fr	02 96 54 69 26
ELYSYS GROUP	Contact : SERRES Carole	carole.serres@elysys.fr	06 98 84 29 40
ELVIA	Contact : BERTHELOT Françoise	contact@elviabretagne.fr	02 23 48 27 05
INNOVAL	Contact : FORAY Sylvain	sylvain.foray@innoval.com	06 60 76 78 50
INSTITUTION LA FERME	Contact : GUERARD Thibault	thibault@institutionlafirme.fr	07 82 42 67 58
SANDES Bretagne	Contact : ROCADON Philippe	philippe.rocadon@sandes.fr	06 80 28 24 00
SILL	Contact : BLOUAS Stéphane	stephane.blouas@sill.fr	06 43 67 25 85
VITALAC	Contact : VANPEP Lucie	lvanpep@vitalac.eu	06 24 53 62 05

Le soutien financier

La mise en œuvre du dispositif AGRIBAS CARBONE est soutenue par la Région Bretagne, les interprofessions (Cilest, Interbev Bretagne, Anaciel) et des organismes bancaires (Crédit Agricole de Bretagne, Crédit Mutuel de Bretagne, Banque Populaire Grand Ouest).

Aide de la Région versée directement à l'agriculteur agréé :
Taux de l'aide : 40% maximum du coût HT.
Moment de l'aide : le montant est calculé au prorata du temps d'intervention. Ce temps est limité à 3,5 jours agricoles, soit le tiers d'un coût journalier planifié à 300€/HT, soit une aide maximum de 1260€/HT.
Co-financements : Aide de l'interprofession (selon les cas : Cilest, Interbev Bretagne ou Anaciel) d'un montant forfaitaire maximum de 300€/HT par exploitation, versée à l'organisme agréé. Aide de l'organisme bancaire, dont l'exploitation est classée C048 Agricote, C06, BPC02, Eus montant forfaitaire de 200€/HT versée directement à l'exploitation.

Financé par : Région Bretagne, Cilest, Interbev, AGRICULTURE BRETAGNE, CMA, Crédit Mutuel de Bretagne, GRAND OUEST BANQUE POPULAIRE.

Animé par : GIÉ ÉLEVAGES DE BRETAGNE
www.gie-elevages-bretagne.fr
www.youtube.com/@AGRIBASCARBONE

Contact : Jeanne LICHOU
j.lichou@gie-elevages-bretagne.fr
02 23 48 29 03 / 06 76 68 06 07

AGRI Bas carbone Élevage engagé dans le programme AGRIBAS CARBONE

Réalisation d'un plan d'action pour

- de gaz à effet de serre (-)
- de stockage de carbone (+)

Financé par : Région Bretagne, Cilest, Interbev, AGRICULTURE BRETAGNE, CMA, Crédit Mutuel de Bretagne, GRAND OUEST BANQUE POPULAIRE.

Animé par : GIÉ ÉLEVAGES DE BRETAGNE, Institut de l'élevage IDELE.



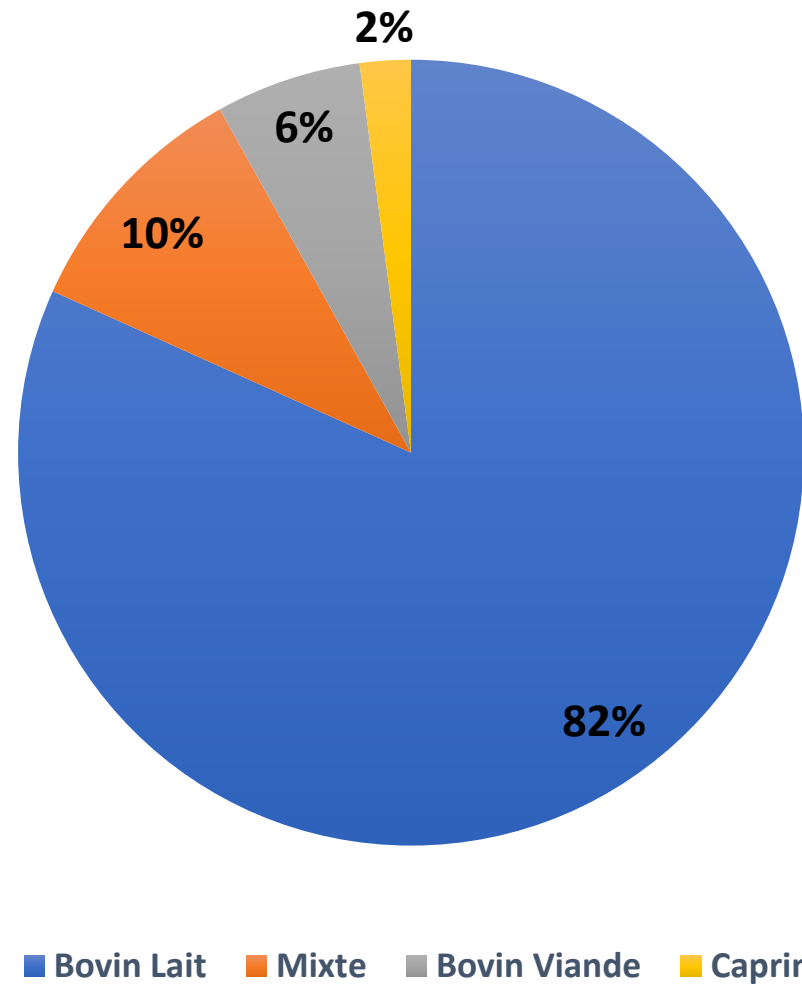
Retrouvez-nous

Hall 3 – Allée D – stand 17

Hall 3 – Allée C – stand 12

2 AGRI Bas Carbone 2023 et 2024 : le bilan des projets engagés par filière

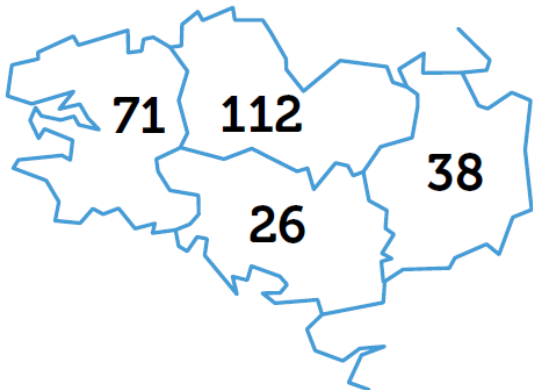
- Bilan global 2023 - 2024



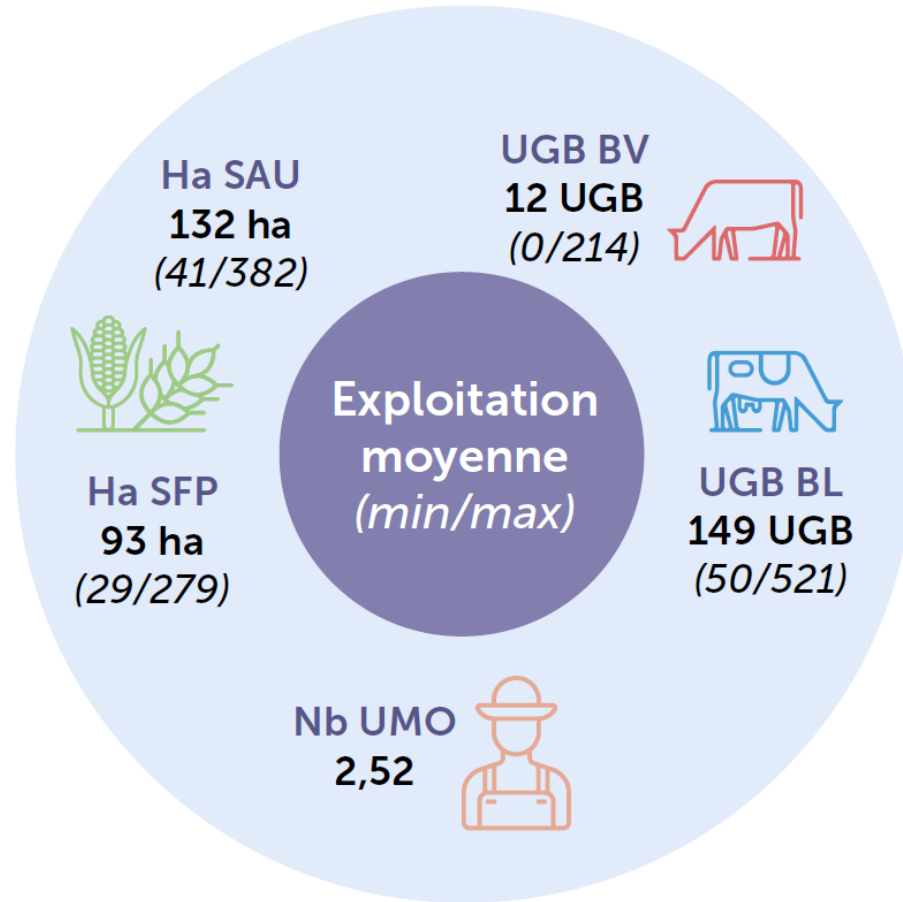
334 dossiers

3 Les résultats des 240 diagnostics carbone initiaux en bovin lait

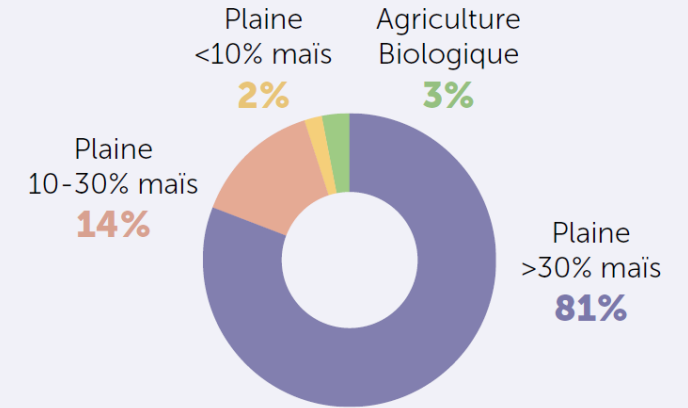
- Résultats CAP'2ER des éleveurs bovin lait engagés dans le programme en 2023 et 2024



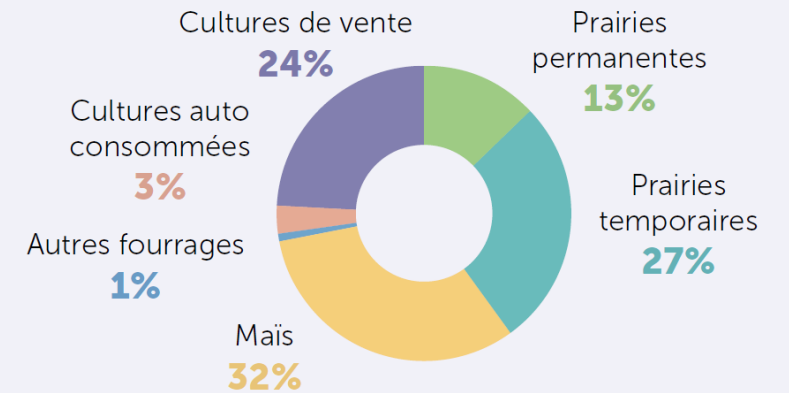
247 élevages



Répartition par système



Assolement moyen





Le bilan environnemental d'une exploitation moyenne



Je nourris*

29

pers./ha SAU

Source : Perfalim, CEREOPA



**J'émet sous
forme de GES*****

9 716

Kg eq. CO2/ha SAU



Je consomme

31 491

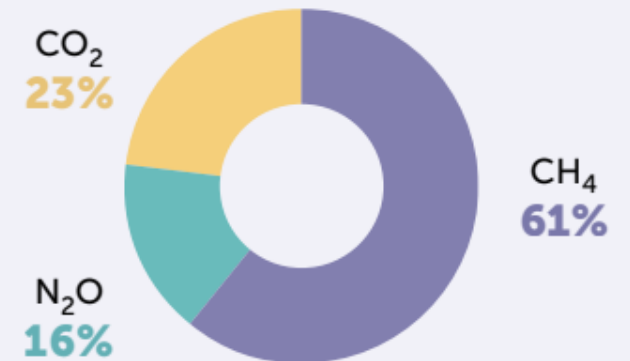
MJ/ha SAU



**Exédent du
bilan azote**

106 kg N/ha SAU

**Répartition des GES
à l'échelle exploitation**





**Émissions
GES brutes
moyennes**
0,99
Kg eq. CO2/l lait



**Stockage
carbone
moyen**
0,07
Kg eq. CO2/l lait



**Empreinte
carbone nette
moyenne**
0,92
Kg eq. CO2/l lait

Référence Bretagne
système >30% maïs/SFP

0,96

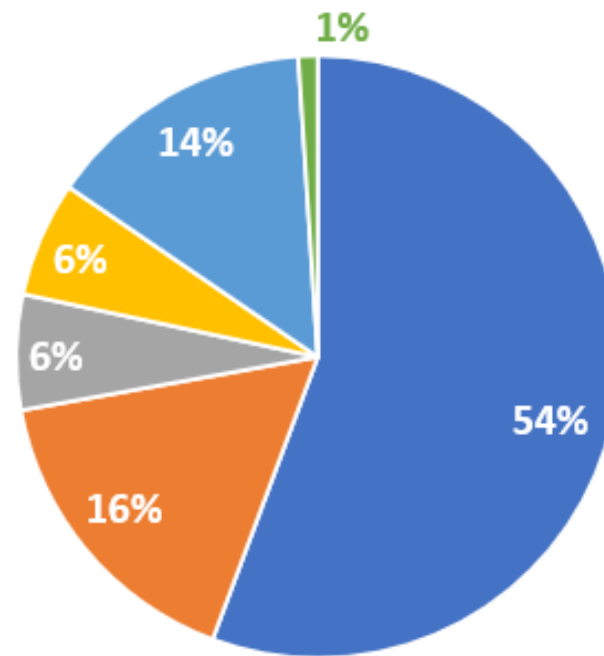
0,10

0,86

Répartition des émissions brutes

**Exploitation
moyenne**

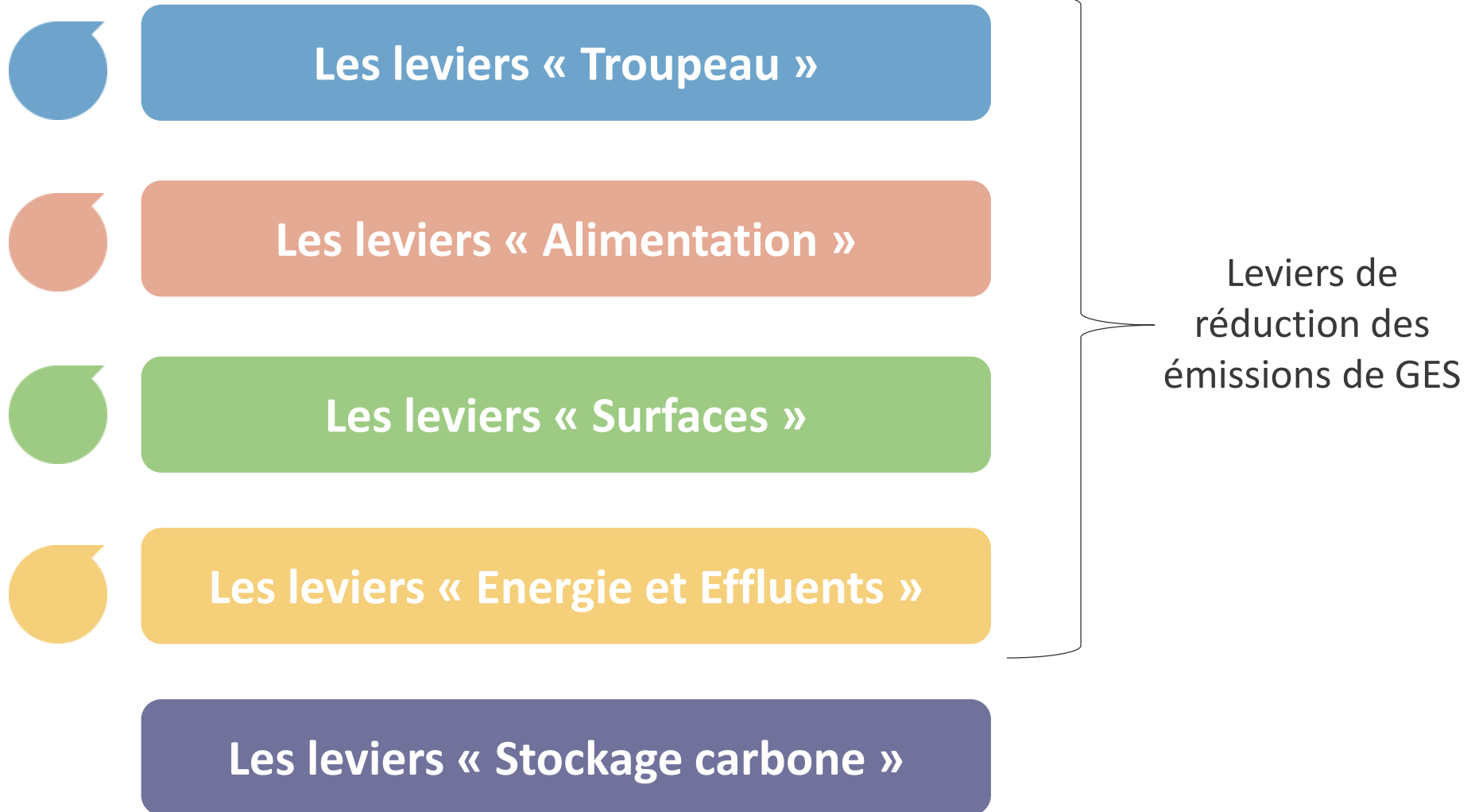
- Fermentation entérique
- Gestion des effluents
- Fertilisation azotée
- Carburants et électricité
- Aliments
- Engrais



Critères techniques	10% les - émetteurs (GES b=0,84)	Moyenne	10% les + émetteurs (GES b=1,15)	Référence Bretagne Système >30% maïs/SFP
Gestion du troupeau				
Lait/VL(L lait corrigé)	10 187	8 312	6 691	7 791
Age au premier vêlage (mois)	26	28	30	28
Taux de renouvellement (%)	34	32	41	38
Alimentation du troupeau				
Concentrés VL (g/L)	192	178	172	147
Concentrés génisse (kg/UGB génisse)	653	700	667	600
Gestion des surfaces				
Azote minéral (kgN/ha SAU)	53	56	47	43
Rendement herbe (tMS/ha)	7,6	6,7	6,5	7,7
Stockage				
Haies (ml/ha SAU lait)	84	76	82	135

4 Focus sur les leviers d'action : Les leviers les plus mobilisés dans les plans d'action et leur réduction carbone associée

- Présentation des leviers d'amélioration (Troupeau / Alimentation / Surface / Energie et Effluents)
- Analyse de 165 Plans d'action AGRI Bas Carbone
- Leviers les plus mobilisés dans les exploitations laitières et objectifs
- Potentiels de réduction associée



10-15%
Gestion du troupeau
Élevage des génisses et santé
du troupeau

2-4%
Alimentation du
troupeau
Qualité des fourrages
Concentrés
Autonomie protéique-pâturage

2-8%
Stockage carbone
Type de prairies
Durée de vie des prairies
temporaires
Rénovation des prairies
Implantation de haies
Agroforesteries
Planter des prairies

3-4%
Conduite des cultures
Rendement-fertilisation

1-2%
Consommation
d'énergie
Carburant-électricité

- 78 Optimiser l'âge au 1^{er} vêlage et la longévité des vaches
- 57 Optimiser la consommation de concentrés
- 44 Optimiser les effectifs de génisses de renouvellement
- 39 Améliorer la performance génétique
- 34 Réduire la consommation d'électricité
- 26 Améliorer le logement des animaux pour optimiser la production
- 25 Optimiser la fertilisation pour réduire l'usage des engrais minéraux
- 22 Augmentation de l'autonomie protéique
- 22 Plantation de haies sur l'exploitation
- 22 Planter des légumineuses en mélange ou en culture pure
- 11 Couverture de fosse de stockage des effluents
- 10 Remplacement du tourteau de soja par du tourteau de colza ou autres co-produits

Leviers d'Action	Indicateur technique	Valeur initiale	Valeur objective	Années de mise en œuvre	Evolution empreinte lait	Evolution empreinte viande
Optimiser l'âge au 1^{er} vêlage	Âge au 1er vêlage mois	29	26	3	0%	-9%
Optimiser la consommation de concentrés	g concentrés /litre de lait	179	170	2	-2%	-1%
Optimiser les effectifs de renouvellement	UGB génisses/UGB vaches	41%	32%	3	-1%	-25%
Améliorer la performance génétique	Litres de lait/VL	7 921	8 724	3	-5%	-2%
Réduire la consommation d'électricité	kWh	62 941	44 462	3	<1%	<1%
Optimiser la fertilisation pour réduire l'usage des engrais minéraux N,P,K	kgN/P/K min/ha	93	73	3	-3%	-2%
Couverture de fosse de stockage des effluents	Présence d'une couverture de fosse	non	oui	3	-11%	-12%
Remplacement du soja par du colza	Concentrés en g/L	184	230	2	-3%	-4%

5

Retour d'expérience sur la mise en œuvre des leviers d'action au GAEC de KERIEN, élevage bovin lait accompagné par le BTPL

- Intervention de Pierre Yves JESTIN - Eleveur, et de Christophe MONNERIE - Conseiller Climat Carbone au BTPL



GAEC à 2, Pierre Yves et Hervé à Lannilis (29)

- 150 ha de SAU
- 1 072 000 L. livrés en 2023, taux 41,5 / 34,6
- 126 vaches, 107 génisses (*effectif stable depuis 6 -7 ans*).

MON ATELIER BOVIN LAIT

Système de référence : Plaine >30% maïs



MON TROUPEAU

Lait vendu corrigé*	Vaches laitières	Production par vache	Production par ha	Age au 1 ^{er} vêlage	Chargement apparent
1 079 013	126	8 736	11 081	25,0	1,8
litres		L bruts/VL	L bruts/ha SFP lait	mois	UGB/ha SFP lait



MES SURFACES

SAU Lait**	SFP lait	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Linéaires de haies	Azote organique
109	100	3	49	11 665	203
ha	ha	ha	ha	mètres	kg N/ha SAU lait**

*Lait vendu corrigé 40-33 g/kg - **SAU lait = SFP de l'atelier lait + ha de céréales autoconsommées par l'atelier lait

Mes motivations vis-à-vis du Carbone

- Engagé depuis 10 ans avec ma coopérative
avec des bilans carbone CAP2ER en niveau 1
- Savoir se situer et comment progresser
- Les meilleurs en empreinte carbone sont aussi mieux placés en résultats technico-économiques
- Important pour la filière - en termes d'engagement et d'image

Le diagnostic du GAEC

Points fort :

- L'élevage des génisses
- L'efficacité alimentaire des vaches laitières
- La fertilisation

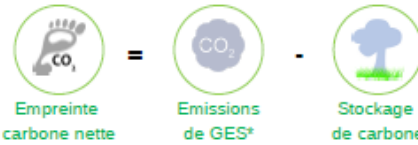
Points à optimiser :

- Efficacité alimentaire - bonne mais gain potentiel

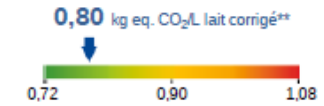
LES RÉSULTATS DU PRODUIT LAIT

Moyenne Agri
Bas carbone

Empreinte carbone nette

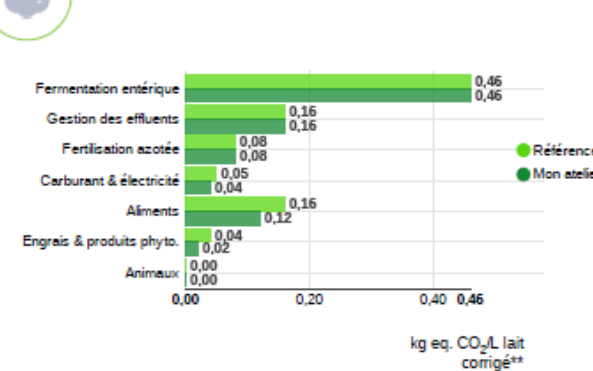


8% de mes émissions de GES* sont compensées par le stockage de carbone



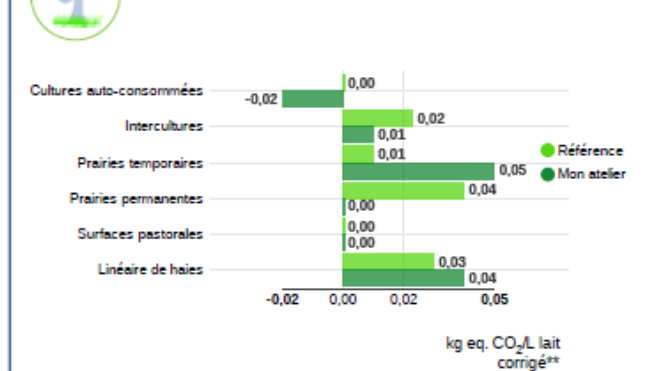
0,92

Emissions de GES* (CH₄, N₂O et CO₂)



0,99

Stockage de carbone



0,07

Comparaison par rapport à un système fourrager équivalent

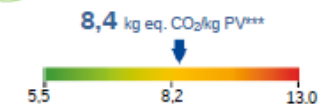
LES RÉSULTATS DU PRODUIT VIANDE

Empreinte carbone nette



10,0

Emissions de GES*



1 an après, qu'en reprenez-vous, avez-vous changé des choses ?

- Le niveau 2 est plus précis, plus personnalisé, c'est intéressant.
- Nous n'avons pas changé notre stratégie. Nous avons ajusté la complémentation, sur la période fin de printemps / été en particulier.
- Depuis 1 an, il n'y a pas eu d'évolution marquante.
- Nous avons gagné en productivité, en lait produit par vache.

Côté coopérative ?

- Il faut réduire l'empreinte carbone de la filière.
- Il y a un engagement collectif fort des producteurs, partout en France.
- C'est aussi un argument commercial. Des changements sont réalisés sur les outils de production, mais le principal levier reste la production du lait.
- La coopérative soutient cet engagement, au travers de sa démarche qualité interne, Passion du Lait LAITA.

Merci pour votre attention

Retrouvez-nous sur les stands



Hall 4 - Stand C77



Hall 3 - Stand C16



Hall 3 – stand 17

